



Charte d'Aménagement et de Développement (Armature territoriale du projet de territoire et de l'offre foncière économique)

Objectif du programme Leader : Soutenir les études stratégiques territoriales

Les points forts du projet :

- Anticipation des besoins du territoire sur les 15 prochaines années
- Stratégie d'aménagement en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat air Energie Territorial (PCAET) Loire Angers

La Communauté de communes Loire Layon Aubance a décidé début 2018 de se doter d'un projet de territoire afin de construire sa feuille de route pour les dix prochaines années. Un des principaux objectifs du projet de territoire est de pouvoir anticiper les besoins du territoire pour mieux répondre aux attentes de la population et de mieux adapter les politiques publiques et les outils mobilisables par l'EPCI.

Les réflexions que souhaite engager la collectivité sur une charte d'aménagement et de développement, volet territorial du projet de territoire, ont pour objectif d'inscrire les politiques communautaires d'un point de vue spatial et de partager une organisation territoriale stabilisée avec une vision du rôle de chaque commune et commune déléguée.

Cette mission a pour objectif d'aider la collectivité à construire son armature infra territoriale, en complément de l'armature territoriale de niveau SCoT en définissant le rôle de chaque commune/commune déléguée et en identifiant le rôle de chaque commune/commune déléguée et en identifiant les polarités de niveau intermédiaire.

Il s'agira également d'aider la collectivité à accompagner la dynamique économique en anticipant les besoins fonciers et immobiliers pour les quinze prochaines années.

Le projet en action

- Accompagnement par l'AURA (Agence d'urbanisme de la région angevine)
- Travaux réalisés parallèlement et en complément des réflexions sur l'armature territoriale portées par le PMLA dans le cadre de la révision du SCoT

Perspectives

Aide auprès des communes quant à l'aménagement du territoire, en adéquation avec le SCoT.

En l'absence de PLUi, ce projet permet d'afficher et de rendre lisible l'organisation du territoire intercommunal.

Contacts

Communauté de communes Loire Layon Aubance (49170) -
02 41 74 93 74
GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLA)

Calendrier de réalisation : de janvier à décembre 2019

Localisation : CCLA

Budget : 63 000 €

Subvention européenne : 20 000 €

Autres financeurs : Conseil régional



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE